

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **17 (1883)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1883.

Ce journal paraît une fois par mois.

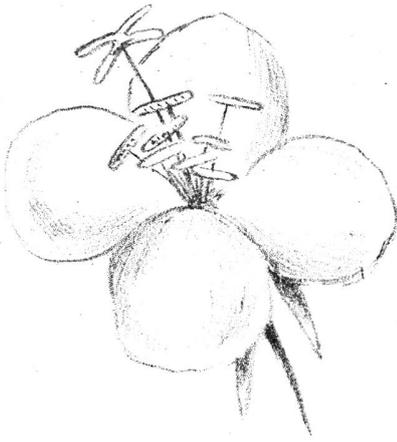
On s'abonne chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

MA BELLE INCONNUE.

En me promenant, vers la fin du mois d'Avril dernier, dans le jardinet où je cultive, dans mes instants de loisir, un peu de tout: violettes et chicorées, haricots et tournesols, courges et consolides, j'aperçus dans un petit coin, à l'ombre d'un bel arbuste couvert de fleurs d'un blanc verdâtre et de petites chenilles jaunes piquées de points noirs - chenilles que les oiseaux qui abondent chez nous respectent infiniment; ils leur préfèrent mes abeilles, - j'aperçus, dis-je, sous l'arbrisseau, qui est un fusain (**bois carré**) de la plus belle venue, une petite plante qui croissait là, modeste et solitaire, ignorée, et que je pris d'abord pour une jeune plante appartenant à la famille des Chicoracées. Ses quatre premières feuilles, à ras de terre, étaient longues, velues et découpées comme celles de la dent-de-lion. Ses quatre autres - il n'y avait que huit feuilles en tout - étaient plus petites, moins velues, et d'une forme ovale allongée, lancéolées, comme disent les botanistes. Je ne jetai qu'un coup d'œil à la **povera picciola**, qui fut un instant en grand danger d'être arrachée comme une vulgaire mauvaise herbe; mais, heureusement, je n'en fis rien et passai.

Je revis ma plante au mois de Mai. Elle avait perdu son air humble et modeste; elle avait pris de l'ampleur, presque de l'arrogance. Une belle tige, droite et rigoureuse et garnie de jeunes branches latérales, ce qui lui donnait la forme d'un jeune sapin, s'élevait du milieu de la plante, à plus de 50 centimètres de hauteur. Je la considérai avec étonnement, car cette plante, telle qu'elle se présentait devant moi, me paraissait tout à fait étrangère. Aucune des personnes qui la virent alors ne purent m'en dire le nom ni l'espèce. Je ne sais pourquoi, mais il me sembla que mon inconnue était appelée à de grandes destinées. Ce n'était plus une vulgaire chicorée..... Avais-je peut-être sous les yeux une espèce exotique?..... ou inconnue? Le plus simple était d'attendre, et j'attendis; mais ma plante **rare**, comme je l'appelais déjà, reçut dès ce jour ma visite quotidienne.

Elle croissait chaque jour en stature et en grâce, ma belle inconnue, et bientôt - c'était vers la fin de Mai - j'aperçus des boutons se développer au sommet de la tige centrale, qui atteignait alors près de 80 centimètres de hauteur.



C'était le 3 Juin, je crois : dans la soirée de ce jour, j'observai que deux des boutons, plus développés que les autres - ils mesuraient presque 3 centimètres de longueur, - s'étaient colorés d'une teinte jaunâtre ; j'étais fixé sur la couleur des fleurs de l'inconnue. Le lendemain, à 5 heures du matin, je vis de loin deux grandes et magnifiques fleurs qui se balançaient fièrement au sommet de la plante. Elles avaient dû éclore pendant la nuit ; je ne pus me lasser d'admirer leur fraîcheur et leur éclat. Leur forme, qui rappelait un peu celle des belles-de-nuit, n'avait rien de remarquable, mais leur couleur était d'un jaune paille admirable, ou plutôt de ce jaune d'or de certains canaris. Du fond du calice, où brillait une grosse goutte de miel, s'élevait un long et délicat pistil, terminé par une croix de forme bizarre, et qui dépassait de beaucoup les pétales. Je n'avais jamais rien vu d'aussi étrange et d'aussi beau. Ajoutons que ces fleurs répandaient au loin un parfum suave, rappelant, disaient les uns, l'odeur de la fleur d'oranger, ou, prétendaient les autres, celle du sirop de capillaire.

Pour le coup, je songeai à mettre en sûreté mon trésor. Le jardinet où ma belle inconnue avait daigné se fixer, était souvent visité et ensablé par un essaim de jeunes filles joyeuses, qui cueillaient sans pitié les plus belles fleurs, pour les oublier ou les jeter quelques instants après. Ces demoiselles arrachaient, coupaient, broutaient comme de vraies chèvres tout ce qu'il leur semblait bon, et je les avais en grande crainte. Ma plante rare courait donc les plus sérieux dangers, et il importait de la mettre au plus tôt à l'abri des impitoyables banquetières. G. G.

(La fin prochainement.)

N'OUBLIONS PAS LES PETITS OISEAUX !



Précisons-leur, en liberté, demeure et nourriture, sûreté et bien-être ! Ils aimeront nos cours et nos jardins ; ils viendront, pleins de confiance, attendre sur nos fenêtres les miettes de pain auxquelles nous les aurons habitués ; ils garderont nos fleurs et nos fruits ; ils feront leurs nids dans nos buissons et nous réjouiront par leur sollicitude pour leur petite couvée, par leur activité et par leurs chants. Et s'ils trouvent dans le **pays tout entier** soins et protection, ils récompenseront en grand et d'une manière éclatante ces bienfaits et cette sage prudence, et ils se montreront les défenseurs les plus fidèles des champs et des forêts, des vergers et des jardins, en général de toutes les cultures.

climat de notre pays, de son sol, de sa flore et de sa faune. Les sciences naturelles forment un groupe spécial de l'Exposition et les articles qui paraîtront dans le Journal seront non-seulement un guide pour les visiteurs de l'Exposition, mais un résumé intéressant de l'état actuel de nos connaissances scientifiques sur l'histoire naturelle de notre pays. Nous avons l'occasion de revenir sur le Journal, en signalant les articles qui intéressent le Jura et ses habitants.

L'HISTOIRE DE DEUX CERFS



est racontée comme suit par François de Marsal, Conseiller d'Etat et Trésorier général, Châtelain de Boudry et Maître-bourgeois de Neuchâtel. Né en 1596, il mourut en 1665. Il fut soldat au service de Savoie. - Nous citons textuellement le passage du journal du Châtelain de Boudry, document que nous devons à l'obligeance de M. F. de Marsal:

"Le 6 Janvier 1656 au bas du Channet de Boudry deffus les Vignes Un Chasseur portant une Arquebuse ou fusil vit de loin un Cerf qu'il tira et Le tua estant approché vit qu'il y en avoit deux. Celui quil tira avoit planté ses Cornes dans la Geste de l'autre qu'il trainoit. Son ne puit separer ses Corniches sans coupper Le Cran ou Haut de la Corniche de celui quil trainoit et estoit déjà pûant. Celui que le Chasseur tua fût amené à Neuchâstel au Chasteau."

UNE HYPOTHÈSE. Il n'est pas un seul Neuchâtelois qui n'ait remarqué ces bandes de calme tranchant au milieu du lac légèrement agité, surtout après des temps chauds ou calmes. On les nomme souvent rizières ou rivières. Bien des conjectures ont été faites à leur propos. Une de plus ne saurait nuire; la voici:

"Ces bandes de calme (effet que produit l'huile jetée à la mer, comme tous les marins le savent), ne proviendraient-elles pas de substances huileuses qui sourdent du fond du lac? Et ne serait-ce pas une espèce de **pétrole**? Qui sait? Pourquoi ne pas s'en assurer? Ses profondeurs de la terre et des eaux, comme celles de la pensée, nous cachent plus d'une surprise. Cherchons. On peut bien dire, sans trop de paradoxe, à notre époque surtout, que l'homme trouve à peu près tout ce qu'il cherche. - Cherchons!..... Un ancien clubiste.

- Ses bandes lisses, nacrées, que nos pêcheurs appellent **fontaines** ou **rivières** et sur lesquelles un **ancien clubiste** attire l'attention des membres du Club Jurassien et des lecteurs du Rameau, sont en effet dues à des substances grasses, mais qui proviennent des matières organiques déversées dans le lac par les cours d'eau et les canaux-égouts des villes et villages du Littoral. Nous reviendrons sur ce sujet.